 <p><b>COLLÈGE FONTENAY</b> 35, rue Antoine Châtel B.P 97628 35176 CHARTRES de BRETAGNE 02.99.77.16.00 <a href="mailto:ce.0351852v@ac-rennes-fr">ce.0351852v@ac-rennes-fr</a></p> <p><b>PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Du 4 juillet 2022</b></p>	<p><b>2021-2022</b></p> <p><b>Séance n°4</b></p>
<p><b>COMPTE RENDU DES DÉBATS</b></p>	<p><b>RÉSERVÉ A</b></p>

Nombre de membres présents : 16 votants

Nombre de membres absents :

Quorum atteint

## ORDRE DU JOUR

### I. Conseil d'administration

1. Approbation du procès-verbal du CA du 10 mars 2022

### II. Affaires administratives et financières

2. DBM
3. Reconduction de logements en Convention d'Occupation Précaire

### III. Vie scolaire et pédagogique


4. Projet et budget de séjour en Allemagne
5. Bilan financier et pédagogique du séjour à Quiberon
6. Bilan financier et pédagogique du séjour au Groenland
7. Ventilation de la DGH pour la rentrée scolaire 2022

Président

**Mme Angélique BECK, principale**

Secrétaire

**Sylvie RIDARD, gestionnaire**

 <p style="text-align: center;"><b>COLLÈGE FONTENAY</b> 35, rue Antoine Châtel B.P 97628 35176 CHARTRES de BRETAGNE 02.99.77.16.00 <a href="mailto:ce.0351852v@ac-rennes-fr">ce.0351852v@ac-rennes-fr</a></p> <p style="text-align: center;"><b>PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Du 4 juillet 2022</b></p>	<p><b>2021-2022</b></p> <p><b>Séance n°4</b></p>
<p><b>COMPTE RENDU DES DÉBATS</b></p>	<p><b>RÉSERVÉ A</b></p>

## Liste de présence des membres

### I. *Représentants de l'administration, des collectivités et des personnalités qualifiées*

#### Titulaires

1. Angélique BECK, principale	présente
2. Tanguy NOEL, principal adjoint	présent
3. Sylvie RIDARD, gestionnaire	présente
4. Lucas CATHRIN HAMELIN, C.P.E	présent
5. Sébastien GUERET, conseiller départemental	excusé
6. Cécile BOUTON, conseillère départementale	présente
7. Maryline KOUBA, adjoint à la jeunesse	excusée
8. Maud COSSON, personnalité qualifiée	excusée

#### Suppléants

Roger MORAZIN  
Michèle MOTEL

### II. *Représentants des personnels (enseignants, éducation, ATOSS)*

#### Titulaires

1. Delphine GOURAULT, professeure	
2. Sébastien CHEVER, professeur	présent
3. Marie DAGORN, professeure	présente
4. Emmanuelle ROUSSEAU, professeure	présente
5. Liliane BOEDEC, professeure	
6. Soazic MABILAIS, AED / professeur	présente
7. Mérédith ROGER, AED	présente
8. Laurence GENOUEL, secrétaire	excusée
9. Marylène GUILLOT, infirmière	présente

#### Suppléants

Anne DAVID présente  
Ester BAUDUIN  
Cécile BOCLE  
Philippe CUSIN  
Anne SANTIAGO présente  
Khalil BOUJEMAA  
Aurore DEVAL


### III. *Représentants des parents et des élèves*

#### Titulaires

1. Virginie DONDEL, parent d'élève	
2. Laurence DOCQUIER, parent d'élève	présente
3. Julie ALLEE, parent d'élève	
4. Philippe DONNARD, parent d'élève	excusé
5. Elsa JULIEN, parent d'élève	
6. Frédéric BELLON, parent d'élève	
7. Aloys NIYONIZIGIYE, parent d'élève	excusé
8. Arthur LEFEUVRE, élève de 3B	excusé
9. Sean GUILLARDLE FLAO, élève de 5D	excusé
10. Mathilde LE GALL, élève de 4B	excusée

#### Suppléants

Delphine SIRERA présente  
Marie-Laure MAINE  
Yannick TUAL  
Fanny HELLIOT  
Christelle SCHINDLER présente  
Fanny LE FAUCHEUR  
Clervie KEROUASSE  
Prune MAUDUIT  
Ilan ALLOGO M'VE  
Emma DRACI

 <p><b>COLLÈGE FONTENAY</b> 35, rue Antoine Châtel B.P 97628 35176 CHARTRES de BRETAGNE 02.99.77.16.00 <a href="mailto:ce.0351852v@ac-rennes-fr">ce.0351852v@ac-rennes-fr</a></p> <p><b>PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Du 4 juillet 2022</b></p>	<p><b>2021-2022</b></p> <p><b>Séance n°4</b></p>
---	--

<p><b>COMPTE RENDU DES DÉBATS</b></p>	<p><b>RÉSERVÉ A</b></p>
---------------------------------------	-------------------------

## I – Conseil d'administration

### 1. Approbation du PV du CA 10.03.2021

Le compte-rendu du précédent Conseil est adopté à l'unanimité.  
(*Délibération n°62 : 16 pour, 0 contre, 0 abstention*).

## II - Affaires administratives et financières

### 2. Décision Budgétaire Modificative

Mme RIDARD présente la DBM de 51000€ de prélèvement sur les fonds de réserves du collège : 20.000€ sur les réserves de restauration pour alimenter le compte d'achat de denrées et 31.000€ sur le service général.

Mme RIDARD explique aux membres présents qu'une DBM c'est une autorisation de dépenser. Les crédits inutilisés reviennent en fonds de réserves.

La DBM est adoptée à l'unanimité (*Délibération n°64 : 16 pour, 0 contre, 0 abstention*).

### 3. Reconduction de 4 conventions d'occupation précaire de logement vacants

Mme BECK explique qu'il convient de voter chaque convention d'occupation précaire :

- Au profit de Léo LARCHERON, AED, pour le T4 du 2<sup>nd</sup> étage attribué à l'agent de maintenance, d'un montant de 514€/mois, pour la période du 1/08/22 au 31/07/23 (*Délibération n°67 : 16 pour, 0 contre, 0 abstention*).
- Au profit de Soazig MABILAIS, AED, pour le T4 du 1<sup>er</sup> étage attribué à l'adjoint, d'un montant de 514€/mois, pour la période du 1/08/22 au 31/07/23 (*Délibération N° 68 : 14 pour, 0 contre, 2 abstentions*).



**COLLÈGE FONTENAY**  
35, rue Antoine Châtel B.P 97628  
35176 CHARTRES de BRETAGNE  
02.99.77.16.00 [ce.0351852v@ac-rennes-fr](mailto:ce.0351852v@ac-rennes-fr)

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Du 4 juillet 2022**

**2021-2022**

**Séance n°4**

**COMPTE RENDU DES DÉBATS**

**RÉSERVÉ A**

- Au profit de Lucas CATHRIN, CPE, pour le T5 du 2<sup>nd</sup> étage attribué à la principale, d'un montant de 644€/mois, pour la période du 1/08/22 au 31/07/23 (Délibération N° 69 : 15 pour, 0 contre, 1 abstention).
- Au profit de Pauline DUQUESNE, professeure d'EPS, pour le T5 du 2<sup>nd</sup> étage attribué à la gestionnaire, d'un montant de 644€/mois, pour la période du 1/08/22 au 31/07/23 (Délibération N° 70 : 16 pour, 0 contre, 0 abstention).

### III – Vie scolaire et pédagogique

#### 4. Autorisation de recruter des AED

Beaucoup de contrats d'AED seront reconduits l'an prochain.

Un parent : Vous recherchez un assistant pour l'an prochain, à quelle quotité de temps de travail ? Quelles sont les conditions de recrutement ?

Mme BECK : Il reste un poste d'assistant à mi-temps à pourvoir. Tout jeune ayant un BAC peut se porter candidat.

L'autorisation de recrutement des AED est votée à l'unanimité.

(Délibération n°71 : 16 pour, 0 contre, 0 abstention).

#### 5. Projet et budget de séjour à Obrigheim

Mme BECK précise qu'il s'agit d'un échange pour les élèves de 3<sup>ème</sup> germanistes.

Un enseignant remarque que la participation demandée aux familles de 346€ est élevée.

Mme RIDARD explique que cette participation va diminuer si les 21 élèves partent (coût de 4 désistements estimé à 1384,20€), le budget n'intègre pas à cette date l'aide éventuelle du foyer, de l'Amicale des parents d'élèves, la dotation du CD35 aux séjours à l'étranger. Ce séjour est voté avant le 1er CA de l'année afin de permettre un échelonnement des paiements pour les familles.

Vote à l'unanimité (Délibération n° 66 : 16 pour, 0 contre, 0 abstention)



**COLLÈGE FONTENAY**  
35, rue Antoine Châtel B.P 97628  
35176 CHARTRES de BRETAGNE  
02.99.77.16.00 [ce.0351852v@ac-rennes-fr](mailto:ce.0351852v@ac-rennes-fr)

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Du 4 juillet 2022**

**2021-2022**  
**Séance n°4**

**COMPTE RENDU DES DÉBATS**

**RÉSERVÉ A**

#### **6. Bilan du séjour à Quiberon**

Bilan pédagogique et financier du séjour à Quiberon  
Mme BECK présente le bilan pédagogique très positif. Toutes les activités prévues ont été réalisées. Les objectifs sportifs ont été atteints, le vivre ensemble fut une réussite (repas en autonomie, le participatif dans la vie quotidienne...). Le tri, les gestes anti gaspillage ... l'objectif de sensibilisation à l'environnement a été rempli également.  
Des actions ont été menées par les élèves pour réduire le coût du séjour. Le bénéfice s'élève à 528,80€. Les membres du CA accepte le don du FSE de 528,80€ pour ce séjour. (*Délibération n° 61 : 16 pour, 0 contre, 0 abstention*)

Le bilan financier réduisant la participation financière des familles à 115€ est adopté à l'unanimité (*Délibération n° 65 : 16 pour, 0 contre, 0 abstention*).

#### **7. Bilan du séjour à ITOQ**

Le bilan financier n'est pas à voter car la participation des familles largement en-dessous du coût réel du séjour reste inchangée (subvention ERASMUS +).

#### **8. Dotation Globale Horaire**

Mme BECK informe les membres du CA que l'Inspection Académique a validé l'ouverture d'une classe. Elle présente la proposition de répartition des 624,5 HP + 44 HSA +5,5 IMP.

Après concertation avec les enseignants, Mme BECK propose des moyens supplémentaires en français pour les 6è, 4è, 3è, en histoire géographie pour les 3è, en anglais pour les 6èmes, en maths sur les 4 niveaux, en physique pour les 6è et 3è, en SVT pour les 6 et 4è et en techno et EPS pour les 6è.

Un parent : Sur chaque poste de BMP que vous présentez, y aura-t-il un enseignant ?

M. NOEL : Cette année, 1300 postes n'ont pas été attribués au concours du CAPES. Si ce n'est pas un titulaire, l'autorité nous affectera un enseignant contractuel.

La répartition est votée 15 pour 1 abstention (*Délibération n° 63 : 15 pour, 0 contre, 1 abstention*).

 <p><b>COLLÈGE FONTENAY</b> 35, rue Antoine Châtel B.P 97628 35176 CHARTRES de BRETAGNE 02.99.77.16.00 <a href="mailto:ce.0351852v@ac-rennes-fr">ce.0351852v@ac-rennes-fr</a></p> <p><b>PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Du 4 juillet 2022</b></p>	<p><b>2021-2022</b></p> <p><b>Séance n°4</b></p>
---	--

<p><b>COMPTE RENDU DES DÉBATS</b></p>	<p><b>RÉSERVÉ A</b></p>
---------------------------------------	-------------------------

Mme BECK, avant de lever la séance, félicite M. CATHRIN pour sa réussite au concours externe de CPE.

Au nom de l'équipe enseignante, M. CHEVER remercie également M. NOEL qui, après avoir exercé la fonction de Principal Adjoint en intérim, reprend un poste de professeur d'anglais.

La séance est levée à 20h10.